

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

## REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

**LE RÉVEIL**

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THÉÂTRE—BEAUX-ARTS

VOL. 2

MONTRÉAL, 27 AVRIL 1895.

No. 34

## SOMMAIRE :

Les Leçons du Scrutin, *Duroc*.— Les Ecoles du Manitoba, (4ième Article), *Libéral*.— Deux Décisions importantes, *Pair Play*.— Le Clergé et la Science.— Le Théâtre Français, *Lorynette*.— Les Idées de l'abbé Lantaigne : Avant la Fête, *Anatole France*.— Un Anarchiste. . . Chrétien, *Chercheur*.— Nos Bêtises : Pétition à la Nature, *Eugène Nus*.— Les Banquets Littéraires, *Jean Reibrach*.— Curieuse Anecdote, *Vicomte d'Albens*.— FEUILLETON: CARMEN, (suite) *Prosper Merrimée*.

## LE RÉVEIL

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal. Le prix dans les débits de journaux est 5 cts. par numéro.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au  
Directeur du RÉVEIL, Boîte 2184, Montréal.

## PRIME A NOS ABONNES

Nous continuerons jusqu'au premier mai à donner à tous nos abonnés qui solderont intégralement le prix de l'abonnement jusqu'au premier janvier 1896, une belle prime de DIX morceaux de musique, cinq morceaux de chant et cinq morceaux de piano.

Nous adressons cette semaine des factures à tous ceux de nos abonnés dont l'abonnement est expiré le 1er du présent mois.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous faire parvenir le montant de leur abonnement au plus tôt. Nous subissons en ce moment de rudes assauts, et nous avons besoin du concours actif de tous nos amis dans la grande lutte pour l'émancipation de notre peuple.

A. FILIATREULT

## LES LEÇONS DU SCRUTIN

Depuis que notre dernier article sur l'élection de Verchères a paru, nous avons assisté à bien des surprises.

La plus grande, bien sûr, a été de voir Mgr Fabre s'épancher dans le sein d'un journaliste anglais pour lui expliquer combien il avait été mal compris et combien il déplorait l'emploi de sa fameuse lettre à l'usage du dehors.

Tout mauvais cas est niable dit un proverbe qui sert à la fois aux laïques aussi indignes que ridicules et aux dignitaires ecclésiastiques dangereusement embêtés.

Mgr Fabre a nié après la défaite ; c'était son droit, mais on nous permettra de n'accepter que *cum grano* ses explications qui d'ailleurs méritent les honneurs de la reproduction pour leur incommensurable naïveté.

Nous avons déjà dit il y a longtemps, que nous ne voulions pas tenir Monseigneur personnellement responsable des sottises sans nom qu'on lui fait commettre pour miner son influence ; mais nous aurions le droit de demander que ceux qui le mettent dans le pétrin aient au moins le cœur de lui donner un coup de main pour l'en sortir lorsque le fracas est devenu public.

L'auteur de la fameuse lettre en question a laissé Monseigneur patager comme suit dans ses explications :

" Dans ma lettre pastorale, datée du 25 mars, adressée au clergé catholique du diocèse de Montréal, et non au comté de Verchères comme cela a été dit, dit Monseigneur de Montréal, j'ai demandé aux prêtres de garder une attitude passive. Après l'ordre en conseil, le clergé a attendu des instructions, ne sachant pas quelle attitude prendre. En réponse aux questions des membres du clergé, je leur ai dit dans ma lettre de garder le silence au sujet des élections ; mais naturellement je ne veux pas dire que les prêtres ne doivent pas avoir leur opinion personnelle sur la question des écoles du Manitoba, attendu que l'Église catholique enseigne une doctrine bien définie sur ce point. Mon intention était simplement que rien ne fût dit en chaire, et c'est ce qui a paru, après mûre considération, la ligne de conduite à suivre la plus sage.

" Dans le cas des catholiques du Manitoba, je prétends que leurs droits ont été violés, et je crois avoir le droit d'exprimer mon opinion sur ce sujet comme toute autre personne ; conséquemment j'ai eu prudence de parler d'une façon autorisée sur ce sujet ; mais jamais sur la question des élections. Je me trouvais en face de deux partis : les libéraux n'étaient pas au pouvoir en ce moment, et ne pouvaient pas améliorer la situation des catholiques du Nord-Ouest, bien qu'ils eussent promis de le faire ; les conservateurs, d'un autre côté, étaient au pouvoir, et après beaucoup de

délais, ils avaient consenti à adopter un ordre en conseil.

" Ce n'était pas beaucoup, mais c'était enfin un pas ; les évêques le considéraient ainsi. Leur désir était d'approuver ce que le gouvernement avait fait sans qu'il soit question des libéraux."

Tout ce qui précède est si colossalement enfantin qu'il faut bien admettre que si la lettre n'est pas de Monseigneur Fabre, l'explication est certainement de lui.

Voici une élection qui se livre sur un seul terrain, le règlement de la question des écoles ; un des partis affirme que le gouvernement n'a pas assez fait en faveur des catholiques, l'autre prétend qu'il a fait tout ce à quoi il était tenu.

L'archevêque intervient et affirme que la question a fait un grand pas grâce à l'action du gouvernement et qu'il faut lui en tenir compte pour l'encourager.

Et il prétend ne pas favoriser un parti. " Je ne parle pas, dit-il, des élections : je parlais des écoles du Manitoba."

Sur un husting un orateur indépendant qui exposerait ainsi son attitude se ferait assommer de pommes euites.

Mais il y a plus :

Le journal anglais contenant l'entrevue en question y ajoutait le résumé suivant de la fin des remarques de Monseigneur :

Des paroles prononcées par Mgr Fabre, dans l'entrevue, il ressort que l'emploi de la seconde lettre a été amené de la façon suivante : il fut connu que les curés avaient reçu instruction de rester neutres, et ce fait fut interprété par certains journaux libéraux comme signifiant que les évêques étaient mécontents du *remedial order* et de la conduite du gouvernement. Plusieurs membres catholiques du cabinet se présentèrent chez Monseigneur et lui demandèrent de dissiper cette impression, qui leur faisait du tort dans Verchères et aussi leur nuisait auprès de leurs collègues du gouvernement pour le succès d'une législation remédiate. Monseigneur Fabre a alors lancé sa seconde lettre qui montrait clairement qu'il approuvait l'action du gouvernement, mais qui ne comportait aucune atteinte aux libéraux. Monseigneur affirme que si l'on a autrement interprété sa lettre, c'est sans autorisation.

D'abord, cette explication est boîteuse et pêche par sa base, puisque la dernière circulaire épiscopale est datée du 9 avril et que les journaux libéraux n'ont commencé à disenter l'attitude extérieurement réservée du clergé que le 11 avril.

Mais ce qui est énorme, c'est cet aveu : " les membres du gouvernement sont venus me demander de parler, est-ce que je pouvais refuser ?

" Tant pis pour les libéraux s'ils ont pris cela pour

eux, je ne voulais pas parler contre eux, mais en faveur de leur adversaire."

Ces défaites sont toutes pitoyables : on y sent heureusement une sainte frayeur de l'opinion publique qui se fait jour aujourd'hui.

Les évêques maintenant sentent le sonci de leur autorité et la crainte de passer pour battus, et préfèrent même admettre la possibilité de traiter les deux partis sur un pied d'égalité.

Mais ce progrès auquel doivent applaudir tous les esprits élevés, libéraux et conservateurs, n'entre pas dans tous les esprits.

Le *Trifluvien* s'en arrache les cheveux, et ses imprécations sont bonnes à retenir, parce qu'elles indiquent parfaitement tout le chemin parcouru.

Voilà ce que dit l'organe de Mgr Laffèche :

Nous avions, dit le *Trifluvien*, trop présumé de l'intelligence et du patriotisme des électeurs de Verchères. Nous les avions convoqués au devoir, ils n'ont répondu qu'à l'appel de leur passion politique. Dans une question qui intéresse si fortement leurs convictions religieuses, ils se sont laissé guider par des habileurs, de préférence aux chefs de la hiérarchie catholique.

Cette folie — car c'en est une — dénote des maux, un état d'esprit public qui nous épouvante pour l'avenir. Quel chemin parcouru depuis trente ans ! Qu'est-elle devenue, cette communion intime du pasteur et des ouailles, qui eût alors rendu un tel événement impossible ? La foi s'en va, car une foi qui ne repose pas sur l'enseignement et ne se conforme pas à la direction de l'autorité légitime est une foi défaillante, prête pour tous les calculs, pour toutes les lâchetés, pour toutes les infamies.

Et nous ne sommes qu'un premier pas — Que sera-ce dans vingt ans ? . . . Les catholiques sérieux et réfléchis ouvriront-ils enfin les yeux ? Comprendront-ils le danger et prendront-ils résolument les moyens de le conjurer ?

Nous venons d'assister à une trahison — à la fois religieuse et nationale. Comment a-t-elle été rendue possible ? Par une mauvaise presse, par de mauvaises lectures qui ont préparé les esprits à ce que, dans le camp de l'erreur, on appelle l'*émancipation*, l'*affranchissement*. Triste émancipation !

L'indignation du *Trifluvien* est assez grotesque pour nous faire rire considérablement.

Quoi, tant d'imprécations, parce que le peuple secoue le joug : vous n'y pensez pas.

Consolez-vous et préparez-vous, vous en verrez bien d'autres.

Il est vrai que ce brave organe voit poindre des infortunes sans nombre depuis que le peuple pense et voit :

Nous voulons, dit-il, être faux prophète, mais nous voyons venir la persécution. Et le dirons-nous ? devant cet état d'abâtardissement de l'opinion, nous sommes

presque tenté de la souhaiter, pour qu'elle retrempe les caractères, qu'elle leur redonne le nerf qui leur manque, qu'elle refasse une union impérativement nécessaire entre des fidèles soumis et un clergé modèle. Il est inutile de se le dissimuler, la nationalité française a péché par ce côté comme par bien d'autres, et elle ne retrouvera sa pleine virilité que lorsqu'elle aura passé par le creuset de la souffrance.

Quant à nous, nous n'en sommes pas plus découragé pour tout cela. Tant que Dieu nous prêtera vie, nous lutterons, voilà tout. Dieu ne nous a pas fait un devoir de vaincre, mais de combattre et de rechercher toujours et partout le triomphe de la vérité.

Voilà un bien triste avenir pour un peu d'émancipation.

Le *Trifluvien* appelle à son aide la persécution, cela sent le souffre et malgré soi on se rappelle les lignes du *pseudo-Bourget* dans les *Sensations de Nouvelle-France*, sur Mgr Laffèche, protecteur de ce journal :

"C'est Monseigneur Laffèche, évêque actuel de Trois-Rivières, dont l'omnipotence s'étend sur la ville, et bien loin aux alentours, comme un manteau de plomb.

"C'est un violent, un opiniâtre, mais, c'est aussi un fort et un puissant. Ancien missionnaire, et, ennemi des demi-mesures, il nous rufoie et malmène tous ici, comme jadis ses sauvages, et l'on sent que, s'il eût vécu au temps de l'Inquisition, il eût ordonné le bûcher pour sauver un principe, avec la même tranquillité d'âme qu'il apporte à entreprendre la lecture quotidienne de son bréviaire."

Mais, se demandera-t-on, pourquoi l'organe de l'évêque de Trois-Rivières, entre-t-il en lice dans cette question, qui occupait déjà suffisamment deux de ses collègues.

La raison, elle est bien simple : Mgr Laffèche s'était mêlé, lui aussi, de donner des conseils à l'électorat, comme le prouve un autre article du *Trifluvien*, paru pendant les élections.

Le *Globe* de Toronto, numéro du 10 avril courant, avait publié un article dans lequel son correspondant montréalais s'occupait de Sa Grandeur Mgr Laffèche et du *Trifluvien*. Le prélat était pour lui "un homme du passé, dont les idées sur le progrès moderne sont celles de Louis Venillot, qui a déploré l'introduction des locomotives."

Il s'en prenait ensuite à la lettre pastorale de Mgr des Trois-Rivières sur les dangers que court la foi des fidèles, et à l'article du *Trifluvien* sur l'élection de Verchères, qu'il traduisait en partie ; puis il terminait en disant que l'article était la conséquence de la lettre, ce qui faisait dire au *Trifluvien* :

"L'un est la conséquence de l'autre, dit-il. Et pourquoi pas ? Le libéralisme de l'école des Dorion, des Doure, des Laffamme, des Geoffron, de l'*Electeur*, du *Monde*, de la *Patrie*, est bien véritablement le

libéralisme flétri et condamné par Sa Grandeur. Et rien ne le prouve mieux que l'attitude du chef actuel du parti libéral sur la question des écoles.

« Voilà, certes, une question de principe, et de la plus haute portée. Cependant les idées bien connues de M. Laurier sur cette question, quelque nuet qu'il soit présentement, sont en antagonisme direct avec la doctrine catholique dont Sa Grandeur a fait l'exposé dans sa magistrale lettre pastorale. C'est un héritage que M. Laurier a reçu de Papin, un autre chef libéral, et qu'il a accepté sans bénéfice d'inventaire.

« Dans l'ordre économique, la politique du parti libéral varie suivant les besoins, ou plutôt suivant les caprices du moment. Mais dans l'ordre doctrinal, il y a une filiation logique entre les idées actuelles du parti et celles qui ont présidé à sa formation. La pléiade rouge revit de nos jours avec le même programme farouche et bête. . . . .

« Certes, si un prélat du coup-d'œil et de l'expérience de Mgr Laflèche a pris la peine de signaler les dangers que court la foi, et s'il en a reconnu un des plus dangereux dans le libéralisme, et surtout le libéralisme catholique, c'est que ce danger existe, c'est qu'il existe parmi les fidèles, c'est qu'il se traduit par des actes de la vie publique.

« Or, ces actes, où les trouvons-nous comme parti pris, comme système, comme politique constante et suivie ? Dans le parti libéral. Sauf de très rares écarts, aussitôt redressés que signalés, toute l'histoire du parti conservateur proteste contre les doctrines qu'embrasse le libéralisme.

« Mgr des Trois-Rivières a exposé la doctrine sans en faire d'application personnelle. Il a signalé les loups. Il appartient à la presse de s'emparer de cet enseignement autorisé et de désigner nommément les loups quand elle se trouve en présence d'hommes ou d'organisations qui font l'œuvre de cette bête dangereuse. Ce n'est pas de notre fante si nous en avons reconnu un dans la personne du candidat de Verchères.»

Eh bien, le loup que désignait si bien Mgr Laflèche a triomphé, ce qui ajoute encore à la portée de l'élection de Verchères.

Oui, le *Trifluvien* a bien raison de dire : « Quel chemin parcouru depuis trente ans ! »

Faire élire un candidat dans un comté canadien-français en dépit de la cabale de quatre évêques : un de Montréal, un de Trois-Rivières et deux de St-Hyacinthe, c'est un rude progrès accompli.

Puisse la leçon profiter.

Nous ne demandons que justice et rien de plus.

Nous demandons aux évêques de s'occuper de leur besogne ecclésiastique où nous leur laissons plein et entier pouvoir, mais nous voulons la latitude la plus complète dans la besogne civique qui nous regarde.

Voilà l'affranchissement et l'émancipation que nous désirons, et nous les aurons, pas dans vingt ans, mais avant !

## LES ECOLES DU MANITOBA

### QUATRIÈME ARTICLE

La question des écoles du Manitoba a eu le don de surexciter bien des esprits et de causer bien des sottises, mais aucune n'est comparable à celle qu'a commise Mgr Langevin, le nouvel archevêque de St. Boniface, et que la presse française a dévotement passée sous silence.

« *Quos nult perdere, Jupiter prius dementat,* » tel est le dicton ancien qu'amène immédiatement à l'esprit ce qui vient de se passer à Winnipeg.

On dirait qu'on se plaît à embrouiller à plaisir la question des écoles.

Ainsi, la semaine dernière toute la communauté catholique du Manitoba a été troublée par la nouvelle que les catholiques qui fréquentaient les écoles publiques ou aidaient à leur établissement étaient excommuniés.

Cette nouvelle venait d'un sermon de Mgr Langevin, le récent évêque, qui est rapporté comme suit par les dépêches du Manitoba :

On a faussement affirmé que la hiérarchie catholique du Canada prétend régler elle-même la question des écoles. Non, la hiérarchie catholique — et je le dis ouvertement — n'a pas d'autre chose à faire que de diriger les catholiques dans leurs convictions religieuses, et tous ceux qui ne suivent pas la hiérarchie ne sont pas des catholiques. Lorsque la hiérarchie a parlé, il est inutile à un catholique de dire le contraire ; s'il proteste il n'est plus catholique. Cet homme-là, peut continuer à porter le titre de catholique, mais je déclare comme évêque : un catholique qui ne suit pas la hiérarchie sur la question des écoles n'est plus un catholique. Et qui est-ce qui lui donnerait le titre de catholique ? Où est la société ou le gouvernement qui lui donnerait le droit de s'appeler un catholique lorsque moi, sous mon autorité comme évêque catholique, j'aurai déclaré que cet homme n'a pas droit à ce titre.»

Voilà le genre de traitement auquel on soumet les braves catholiques du Manitoba qui aiment mieux voir leurs enfants s'instruire chez les protestants que rester ignorants chez les curés.

Il y a dans ce discours qui respire le démagogisme religieux des choses tellement extraordinaires que l'on est bouleversé de voir l'animus mis par le clergé dans la question.

Ce sermon de Mgr Langevin est le cri d'une âme révoltée, c'est la fureur du maître qui voit l'esclave affranchi lui échapper. Croit-on qu'il y a dans ce que nous venons de citer, un mot, une idée, une pensée à l'adresse de la jeunesse qu'il s'agit d'instruire et dont l'avenir est en jeu ?

Non, pas un souffle ne s'arrête sur cette question secondaire.

Ce qui est en jeu, ce qui est exploité, ce qui compte, c'est l'intérêt de l'Eglise ; ce qu'on voit dans la fréquentation des Ecoles publiques ce n'est pas le danger des âmes, c'est le danger de l'Eglise ; ce qu'on blâme, ce n'est pas le risque de la perversion religieuse, c'est la désobéissance à la hiérarchie.

Oui, cette hiérarchie superbe qui, dans notre province, se fait petite, est encore là-bas orgueilleuse et insultante.

L'évêque Langevin distribue les excommunications avec une légèreté de main qui sent le néophyte.

Sait-il qu'au train où il y va et avec l'adroite lettre des évêques, la majorité du comté de Verchères qui a méprisé les avis de la hiérarchie est excommuniée.

Par exemple, ce qui nous étonne encore davantage, c'est qu'un homme qui comme qui lui doit être au courant des choses de ce monde se figure que les autorités civiles ne peuvent pas rendre à un catholique son titre de catholique quand il lui a été enlevé sans droit, même par un évêque.

Certaine cause de Sauvalle contre Tardivel pourrait l'éclairer à ce sujet et lui montrer que les tribunaux civils sont parfaitement aptes à faire rentrer un demandeur dans tous ses titres, même celui de catholique, quand il n'en est pas déchu par les règles de l'Eglise qui, sont tout autres que les caprices ou les incartades de la hiérarchie.

D'ailleurs, l'évêque a dû s'en apercevoir assez vite puisque, le lendemain même de cette sortie, il disait dans une entrevue avec un journaliste :

Q.—En supposant qu'un catholique appuie le système des écoles publiques de la province du Manitoba, quelle serait l'attitude de l'Eglise à l'égard de lui et de sa famille ?

R.—Il ne serait pas considéré comme un bon catholique, mais il ne serait pas excommunié, parce qu'il n'y a pas hérésie.

Evidemment, la nuit porte conseil, et lorsque l'évêque a vu que son coup de canon avait manqué, il a cherché, comme Mgr Fabre, à expliquer qu'il ne savait pas que le fusil était chargé.

D'un autre côté, un bon curé est venu à la rescousse en donnant lui aussi une entrevue, ou il a dit ce qui suit :

« L'évêque ne parlait qu'au figuré. Il parlait par exemple des écoles catholiques descendues au sépulchre, mais qui allaient ressusciter, et autres allusions. Par suite, lorsqu'il a dit que ceux qui ne suivraient pas la hiérarchie n'étaient pas catholiques, il voulait dire, qu'ils n'étaient pas catholiques d'esprit ; que leurs vues ne devraient pas être prises comme représentant celles des laïques amis de l'Eglise, et qui suivent ses enseignements. Il ne s'agissait donc en aucune façon

d'excommunier personne. Rien ne pouvait être plus loin de sa pensée que de faire des excommunications. »

Certainement, le brave curé qui a raconté cela a voulu sortir son évêque d'un mauvais pas ; c'est bien de sa part, et c'est si rare !

A Montréal, quand l'archevêque est dans le pétrin, son entourage l'y enfonce davantage.

C'est plus fin-de-siècle.

Mais enfin, nous n'avons pas à nous occuper de ces querelles de ménage ; si nous avons cité dans cet article sur les écoles, les tergiversations de Monseigneur Langevin, c'est uniquement pour montrer à quel point de vue le clergé catholique considère la question des écoles du Manitoba.

Au point de vue du clergé, c'est uniquement une question hiérarchique.

L'intérêt du colon manitobain est une quantité négligeable.

Le seul point de vue à considérer est l'intérêt de la hiérarchie, et le catholique de là-bas est la chair à canon servant à faire la lutte pour la hiérarchie.

Les rôles sont changés.

Ce n'est plus le clergé qui couvre de son corps le colon, pour lui sauver ses droits, c'est le colon qui est amené de l'avant à coups d'excommunication pour servir de rempart à la hiérarchie.

Mais que devient la question des écoles là-dedans ?

Elle est rudement loin, allez.

Et n'est-on pas en droit de penser que si la hiérarchie pense à elle, le catholique manitobain a bien le droit de penser à lui ?

Le voilà donc persécuté à la fois par le gouvernement et par l'Eglise : dans le *for extérieur* et dans le *for intérieur*.

Le gouvernement l'oblige à envoyer ses enfants à des écoles qui ne sont pas de son goût, mais sa conscience de père lui impose l'obligation de faire instruire ses enfants.

C'est une première persécution.

L'Eglise lui dit, « si tu envoies tes enfants aux écoles du gouvernement, tu es excommunié. »

Deuxième persécution.

Ah ça, croit-on que c'est ainsi qu'on renforcera la race au Nord-Ouest ? N'est-ce pas à rendre fous ces pauvres gens-là, qui sont assez malheureux sans cela ?

Est-ce la menace aux lèvres qu'on leur fera comprendre les beautés de l'enseignement hiérarchique ?

Nous ne le croyons pas.

L'enseignement catholique au Nord-Ouest est victime des abus commis par ceux qui se plaignent aujourd'hui, ceux qui se voient enlever ce levier puissant.

Mais à qui la faute ?

Est-ce avec des excommunications qu'on réparera le mal ? Non, bien sûr.

Que la hiérarchie en fasse son deuil.

Il y aura encore, peut-être, des écoles françaises au Manitoba, mais il n'y aura plus d'écoles catholiques.

LIBERAL.

### LES IDÉES DE L'ABBÉ LANTAIGNE AVANT LA FÊTE

Assis sur un banc du mail, M. l'abbé Lantaigne, directeur du grand séminaire, et M. Bergeret, maître de conférences à la faculté des lettres, conversaient selon leur coutume d'été. Ils étaient sur toutes choses d'un sentiment contraire : jamais deux hommes ne furent plus différents d'esprit et de caractère. Mais, seuls dans la vie, ils s'intéressaient aux idées générales. Cette sympathie les réunissait. En philosophant sous les quinconces, quand le temps était beau, ils se consolaient, l'un des tristesses du célibat, l'autre des tracasseries de la famille : tous deux, de leurs ennuis professionnels et de leur égale impopularité.

Ce jour-là, du banc où ils étaient assis, ils voyaient le monument de Jeanne d'Arc encore couvert de toiles. La Pucelle ayant couché une nuit dans la Ville, au logis d'une honnête dame nommée la Pau, la municipalité, en 1895, faisait élever, avec le concours de l'État, un monument commémoratif de ce séjour. Deux artistes, enfants du pays, l'un sculpteur, l'autre architecte, avaient exécuté ce monument, où se dressait, sur un haut piédestal, la Vierge armée et pensive.

La date de l'inauguration était fixée au prochain dimanche. Le ministre de l'instruction publique était attendu. On comptait sur une large distribution de croix d'honneur et de palmes académiques. Les bourgeois venaient sur le mail contempler la toile qui recouvrait la figure de bronze et le socle de pierre. Les forains s'installaient sur les remparts. Aux baraques montées sous les quinconces, les limonadiers clouaient des bandes de calicot portant ces inscriptions : *Véritable bière Jeanne d'Arc, Café de la Pucelle.*

A cette vue, M. Bergeret, qui était moqueur, dit qu'il fallait admirer le concours de citoyens réunis pour honorer la libératrice d'Orléans.

—L'archiviste du département, ajouta-t-il, s'est distingué de la foule. Il a composé un mémoire pour démontrer que la fameuse tapisserie historique, représentant l'entrevue de Chinon, ne fut pas faite vers 1430 en Allemagne, comme on croyait, mais qu'elle sortit à cette époque de quelque atelier de la France flamande. Il soumit les conclusions de son mémoire à M. le préfet Worms-Clavelin, qui les qualifia d'éminemment patriotiques et les approuva, et qui manifesta

l'espérance de voir l'auteur de cette découverte recevoir les insignes d'officier d'Académie sous la statue de Jeanne. On assure encore que, dans son discours d'inauguration, M. le préfet dira, les yeux tournés vers les Vosges, que Jeanne d'Arc est une fille de l'Alsace-Lorraine.

M. l'abbé Lantaigne, peu sensible à la plaisanterie, ne répondit rien et garda un visage grave. Ces fêtes de Jeanne d'Arc, il les tenait pour louables dans leur principe. Il avait lui-même, deux ans auparavant, prononcé à Saint-Exupère le panégyrique de la Pucelle et fait paraître en cette héroïne la bonne Française et la bonne chrétienne. Il ne trouvait pas sujet à raillerie dans une solennité qui était la glorification de la patrie et de la foi. Il regrettait seulement, patriote et chrétien, que l'évêque avec son clergé n'y occupât point la première place.

—Ce qui fait, dit-il, la continuité de la patrie française, ce ne sont ni les rois, ni les présidents de la République, ni les gouverneurs de province, ni les préfets, ni les officiers de la couronne, ni les fonctionnaires du régime actuel ; c'est l'épiscopat qui, depuis les premiers apôtres des Gaules jusqu'à ce jour, a subsisté sans interruption, sans changement, sans diminution, et forme pour ainsi dire la trame solide de l'histoire de France. La puissance des évêques est spirituelle et stable. Les pouvoirs des rois, légitimes mais transitoires, sont caducs dès leur naissance. De leur durée ne dépend point celle de la patrie. La patrie est esprit, et toute contenue dans le lien moral et religieux. Mais, absent, quant au corps, des fêtes qu'on prépare ici, le clergé y sera présent en âme et en vérité. Jeanne d'Arc est à nous, et c'est en vain que les incrédules ont essayé de nous la voler.

*M. Bergeret.* — Il est bien naturel, pourtant, que cette simple fille, devenue un symbole du patriotisme, soit revendiquée par tous les patriotes.

*M. Lantaigne.* — Je ne conçois pas, — je vous l'ai dit — la patrie sans la religion. Tout devoir vient de Dieu, le devoir du citoyen comme les autres. Sans Dieu, tous les devoirs tombent. Si c'est un droit et un devoir de défendre contre l'étranger le sol natal, ce n'est pas en vertu d'un prétendu droit des gens qui n'exista jamais, mais en conformité avec la volonté de Dieu. Cette conformité est manifeste dans les histoires de Jahel et de Judith. Elle se peut voir dans les exploits de la Pucelle.

*M. Bergeret.* — Ainsi vous croyez, monsieur l'abbé, que Jeanne d'Arc avait reçu sa mission de Dieu lui-même ? Cela ne va pas sans de nombreuses difficultés. Je ne vous en soumettrai qu'une seule, parce que celle-là subsiste dans l'ordre de vos croyances. Elle est relative aux voix et aux apparitions qui se manifestent

rent à la paysanne de Domrémy. Ceux qui admettent que sainte Catherine s'est véritablement montrée à la fille de Jacquot d'Arc, en compagnie de saint Michel et de sainte Marguerite, se trouveront fort embarrassés, j'imagine, quand on leur aura démontré que cette sainte Catherine d'Alexandrie n'a jamais existé, et que son histoire n'est rien qu'un assez mauvais roman grec. Or, cette preuve a été faite, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, non par les libertins d'alors, mais par un savant docteur en Sorbonne, Jean de Launoy, homme pieux et de bonnes mœurs. Le judicieux Tillemont, si soumis à l'Église, a rejeté comme une fable absurde la biographie de sainte Catherine. Cela n'est-il pas embarrassant, Monsieur l'abbé, pour ceux qui croient que les voix de Jeanne d'Arc venaient du ciel ?

*M. Lantaigne.* — Le martyrologe, Monsieur, pour véritable qu'il est, n'est pas article de foi, et l'on peut, à l'exemple du docteur de Launoy et de Tillemont, mettre en doute l'existence de sainte Catherine d'Alexandrie. Pour ma part, je ne me porte pas à cette extrémité et je tiens pour téméraire une négation si absolue. Je reconnais que la biographie de cette sainte nous est venue d'Orient toute surchargée de circonstances fabuleuses, mais je crois que ces ornements ont été brodés sur un fond solide. Ni Launoy ni Tillemont ne sont infaillibles. Il n'est pas certain que sainte Catherine n'a jamais existé, et si, par impossible, la preuve historique en était faite, elle tomberait devant la preuve théologique du contraire, résultant des apparitions miraculeuses de cette sainte constatées par l'ordinaire et solennellement reconnues par le pape. Car enfin il faut, en bonne logique, que les vérités d'ordre scientifique le cèdent aux vérités d'ordre supérieur. Mais nous n'en sommes pas encore au point de connaître l'opinion de l'Église sur les apparitions de la Pucelle. Jeanne d'Arc n'est pas inscrite au canon des saints, et les miracles opérés pour elle ou par elle sont sujets à discussion ; je ne les nie ni ne les affirme, et c'est une vue tout humaine qui me fait discerner dans l'histoire de cette merveilleuse fille le bras de Dieu étendu sur la France. A la vérité, cette vue est forte et perçante.

*M. Bergerst.* — Si je vous ai bien compris, Monsieur l'abbé, vous ne tenez pas pour un miracle avéré l'aventure singulière de Fierbois, quand Jeanne désigna, dit-on, une épée cachée dans le mur. Et vous n'êtes pas certain que la Pucelle ait, ainsi qu'elle le disait elle-même, ressuscité un enfant à Lagny. Pour moi, dont vous savez les idées, je donne à ces deux faits une signification naturelle. J'admets que l'épée était scellée au mur de l'église comme *ex-voto*, et par conséquent visible. Quand à l'enfant que la Pucelle ressuscita pour le moment de lui administrer le baptême, et qui

remourut après avoir été tenu sur les fonts, je me borne à vous rappeler qu'il y avait près de Domrémy une Notre-Dame-des-Aviots qui avait la spécialité de ranimer pendant quelques heures les enfants mort-nés. Je soupçonne que le souvenir de Notre-Dame-des-Aviots n'est pas étranger aux illusions que se fit Jeanne d'Arc, quand elle crut, à Lagny, avoir ressuscité un nouveau-né.

*M. Lantaigne.* — Il y a bien de l'incertitude dans ces explications, Monsieur. Et, plutôt que de les adopter, je suspends mon jugement qui penche, je l'avoue, du côté du miracle, du moins en ce qui concerne l'épée de sainte Catherine. Car les textes sont formels : l'épée était dans le mur, et il fallut creuser pour la trouver. Il n'est pas impossible, non plus, que Dieu, sur les prières agréables d'une vierge, ait rendu à la vie un enfant mort sans avoir reçu le baptême.

*M. Bergerst.* — Vous parlez, Monsieur l'abbé, "des prières agréables d'une vierge". Admettez-vous, conformément aux croyances du moyen âge, qu'il y eût dans la virginité de Jeanne d'Arc une vertu, une force particulière ?

*M. Lantaigne.* — Evidemment, la virginité est agréable à Dieu et Jésus-Christ se plaît au triomphe de ses vierges. Une jeune fille détourna de Lutèce Attila et ses Huns, une jeune fille délivra Orléans et fit sacrer le roi légitime à Reims.

En entendant ces paroles du prêtre, le professeur, qui avait le tort d'être spirituel, murmura : "C'est cela ! Jeanne d'Arc fut une mascotte". Mais M. l'abbé Lantaigne n'entendit pas. Il se leva et dit :

— La destinée de la France dans la chrétienté n'est pas accomplie. Je pressens que bientôt Dieu se servira encore de la nation qui fut de toutes la plus fidèle et la plus infidèle.

ANATOLE FRANCE.

## UN ANARCHISTE... CHRÉTIEN

Si singulier que paraisse ce titre, nous l'adoptons, parce que c'est, en définitive, celui qui résume le mieux les lignes qui vont suivre, car ils sont assurément peu nombreux, ceux qui s'imaginent qu'il puisse y avoir une espèce d'anarchie s'affublant du nom de chrétienne. Et cependant, cela est : malgré notre répugnance à lui appliquer ce qualificatif, il y a une anarchie qui prétend se baser sur l'Évangile, et même sur les paroles de Jésus. De quoi n'abuse-t-on pas ? S'il peut, et s'il doit y avoir un socialisme chrétien, c'est-à-dire une manière chrétienne de résoudre les questions sociales, il fallait s'attendre à voir surgir des théories extrêmes se rattachant à la même origine, si toutefois on prend au sérieux le récent ouvrage d'un



écrivain de talent, très populaire, très connu comme romancier, bien qu'il soit Russe : nous voulons parler du comte Léon Tolstoï, et de son récent ouvrage : *Le salut est en vous*.

Comment un esprit aussi distingué a-t-il pu se laisser aller à cette tentative de fonder l'anarchie sur le christianisme ? C'est ce qu'il est difficile de comprendre, et cela prouve simplement que, dans notre siècle d'universelle ébullition, de renversement, de démolition, les idées subversives réussissent à s'infiltrer dans les cerveaux les mieux équilibrés, et jusque dans les classes supérieures de la société qui sont le plus sûrement à l'abri de la misère et du besoin.

Voilà ce qui a révolté la conscience de l'une des compatriotes de l'écrivain russe, Mme de Manacéine, et l'a décidée à prendre la plume pour réfuter, avec un incontestable talent et d'une manière vive et alerte, les dangereuses théories de Tolstoï dans son livre intitulé : *L'anarchie passive et le comte Léon Tolstoï*. Nous croyons utile d'exposer brièvement ici le système développé dans le livre *Le salut est en vous*, ainsi que les arguments par lesquels Mme de Manacéine les réfute.

Pour établir ce qu'il appelle l'anarchie passive, Tolstoï s'appuie sur les paroles de Jésus dans le *Sermon sur la montagne* qui recommande de ne pas se venger de celui qui nous fait du mal, mais de lui pardonner sincèrement, et même de lui rendre le bien pour le mal. De là notre auteur tire le principe de la *non-résistance au mal par la violence*. Or, toute organisation sociale quelconque entraîne avec elle le principe de l'obéissance, et par suite une certaine contrainte. Mais le chrétien ne doit obéir à personne ici-bas, sauf à Dieu. Toute autre obéissance est immorale et incompatible avec le vrai christianisme. Donc, il doit, par résistance, pratiquer l'anarchie passive.

"A bas donc les églises, dit Mme de Manacéine, avec leurs organisations différentes, avec leur clergé ! à bas tous les empereurs, tous les rois, tous les présidents de république (comme feu Carnot), à bas tous les sénateurs, tous les dignitaires de l'Etat, à bas les armes ! à bas la police, à bas les cours de justice, à bas toutes les lois, la jurisprudence même ! à bas les sciences, les arts, à bas chaque maître, à bas chaque serviteur ! Il est très radical, le comte Tolstoï, et cela à l'âge de soixante à soixante-dix ans, quand, les cheveux blanchis par l'âge, au bord du cercueil, il nous crie, avant de disparaître sur l'autre rive du tombeau, d'abattre toute notre civilisation, toute notre organisation sociale avec leurs idéals, leurs souvenirs sacrés et leurs aspirations futures. Il nous crie d'abattre tout cela, mais sans violence, sans entrain et sans courage, passivement, en retirant seulement notre soutien,

notre assistance à tout ce qui a été conquis, obtenu par l'humanité entière pendant la marche séculaire des temps. Il nous conseille de faire, avec tous nos idéals, toutes nos aspirations vers le sublime, le vrai et le beau, c'est-à-dire avec toute notre civilisation, ce que les courtisans serviles font, au moment du danger, avec un monarque qu'ils laissent détrôner sans le défendre et sans combattre."

Allant plus loin encore, Tolstoï prétend que le christianisme est antisocial, malgré les enseignements de l'histoire. Son idéal chrétien serait donc le moine ou mieux l'ermite. Mais, par des citations très claires et catégoriques de paroles de Jésus et de l'Evangile aussi bien que par les lumières de la raison, Mme de Manacéine réfute énergiquement cette fausse conception de la religion chrétienne. Elle proclame avec infiniment de raison que nulle religion ne réveille et ne stimule, autant que celle du Christ, toutes les activités et toutes les énergies de la personne humaine. "La doctrine du Christ, dit-elle encore, page 67 de son livre, est toujours et principalement en vue d'apprendre à l'humanité à vivre et à mourir pour l'idée, à sacrifier tout et tous pour l'idée." Par suite, elle enseigne à l'homme à donner dans sa vie la première place à l'accomplissement du devoir.

D'un autre côté, la sublimité du christianisme se montre surtout en plaçant le but de la vie dans le sacrifice des besoins et des plaisirs physiques, pour lutter contre le mal et l'égoïsme individuel ou social, et travaille à satisfaire les besoins supérieurs, intellectuels et moraux. De là, pour le christianisme, le caractère de religion essentiellement libératrice. C'est ce sacrifice pour l'idée, pour la croyance, qui a suscité les premiers et innombrables martyrs chrétiens, et ceux de tous les temps.

Tolstoï a donc tort de vouloir abolir toute la vie sociale et politique par l'anarchie passive. La grandeur et la force de la religion chrétienne consistent précisément dans son universalité, et dans la large influence civilisatrice et sociale qu'elle a exercée sur les peuples. Cette conception du christianisme est donc fausse, exagérée, contredite même par des déclarations du Christ, et "ce poème de l'anarchie passive, *Le salut est en vous*, du comte Tolstoï, n'est qu'un symptôme particulier d'un état de maladie trop généralisé de notre temps, riche en phénomènes de dégénérescence et de tendance anti-sociales.

CHERCHEUR

Si vous voulez recevoir notre prime de musique envoyez-nous le montant de votre abonnement jusqu'au 1er Janvier 1896.

## DEUX DECISIONS IMPORTANTES

Voici le texte de deux décisions importantes qui viennent d'être rendus par les tribunaux américains dans des causes identiques à celle du *Canada-Review*. Ces documents démontrent que l'on n'entend pas la justice de la même manière dans les deux pays.

### ONE BY ONE THE ROSES FALL

(*New York Sun*)

Trenton, N. Y. 27 Dec. 1894.

Vice-Chancellor Green to-day filed a decision that will be of interest to *trades organizations*. It is the application of Thomas C. Barr, late proprietor of the Newark "Times", seeking an injunction restraining the "Essex Trades' Council" from carrying on a boycott against his paper.

*A permanent injunction granted without costs.*

It restrains the Essex Trades Council, which is composed of representatives of different trades organizations from distributing or circulating any circulars, printed resolutions or other publications containing appeals or threats against the "Times" with the sign of interfering with its business, from making threats or using intimidation toward the dealers or advertisers in the paper TENDING TO CAUSE A WITHDRAWAL of their patronage.

The "Times" suspended publication a few weeks ago. Its death was caused in part by the action of the Trades Council acting in conjunction with Newark's Typographical Union, which attempted to prevent Mr. Barr from using plate matter in his newspaper. Mr. Barr persisting, the printers quit work, and non-union men were employed.

The Trades Council took up the fight for the union, urged its members to boycott the paper, and attempted to dissuade business men from advertising therein.

The boycott follows the strike to the limbo of lost liberties.

Under this decision the Catholic Church can be enjoined from promulgating its index, and the capitalistic press can be compelled to quit advising the people not to read anarchistic or atheistic literature.

### SLANDER IN PRAYER

In a decision rendered in connection with the suit for slander brought by Miss Tessa L. Kelso, librarian of the public library of Los Angeles, Cal., against the Rev. J. C. Campbell, Judge Clark over-ruled the demurrer of the defendant that his statement was privileged because it was uttered in the course of a prayer before his congregation in the First Methodist Episcopal Church. The Court holds that no prayer containing a slander publicly uttered can be exempt from the legal consequences, and that no communication by a pastor to his congregation is privileged because of such relation.

FAIR PLAY.

## LE CLERGÉ ET LA SCIENCE

De M. Joseph Reinach, dans le *Matin* :

La Science, comme la religion, a son clergé, clergé séculier et clergé régulier ; — elle a ses évêques qui gardent le dépôt des vérités découvertes, ses prédicateurs qui sèment aux quatre vents le grain de la bonne parole, ses missionnaires qui braveut pour elle tous les périls, toutes les souffrances et la mort, ses simples vicaires qui sont les instituteurs ; elle a aussi ses cordeliers qui jouent du bâton devant l'arche — et elle a aussi, hélas ! ses cléricaux.

Lorsque Gambetta citait à la tribune de Versailles le mot, désormais fameux, de Peyrat : " Le cléricisme, voilà l'ennemi ! " — ce qu'il dénonçait — il le dit assez haut et nous l'avons répété assez souvent après lui — ce n'était point la religion, aucune religion, et ce n'était pas l'Église. Le cléricisme, c'est, par définition nette et précise, l'immixtion du clergé dans les choses de la politique. Et Gambetta reprenait, seulement avec une force nouvelle, contre une immixtion également préjudiciable à l'État et à l'Église, la tradition constante de cette grande série de rois qui avait fait la France et l'avait représentée, pendant tant de siècles et avec tant de gloire devant le monde.

## LE THÉÂTRE FRANÇAIS

La direction du théâtre a donné cette semaine un régal aux amateurs de grande musique en mettant à l'affiche " Rigoletto " mardi soir, " La Favorite " jeudi soir et " Lucie " pour ce soir, samedi.

Malheureusement, pour des raisons qui nous échappent, le public ne répond pas avec assez d'empressement à ces louables tentatives de faire connaître plus intimement à notre population les chefs-d'œuvre des maîtres.

Si nous sommes bien informés, la prochaine saison sera très brillante. On ne jouerait que de grands opéras et des opéras de traduction. La capacité de la salle serait augmentée à 1,800 sièges, ce qui permettrait une plus forte recette sans augmenter le prix des places.

De plus, la direction aurait décidé de limiter la saison à cinq mois. Nous croyons que cette décision est très sage. Le nombre des personnes qui peuvent se payer le luxe du théâtre, est trop restreint, et le budget du simple laïque n'est pas assez fort pour lui permettre une dépense hebdomadaire assez considérable, en somme, pendant huit mois de l'année.

Ce soir, l'on représentera, pour la première fois, *Lucie di Lammermoor*, le chef-d'œuvre de Donizetti. Cet opéra, un des plus beaux du répertoire, a lo

don de charmer ceud-là même qui l'entendent pour la première fois. C'est dire que la trame en est claire et la musique délicieuse.

De plus, cette première représentation sera donnée au bénéfice de Fétis, qui cumule, avec les emplois de premier sujet de comédie et de ténor d'opérette, celui de régisseur metteur en scène des œuvres musicales.

Nous lui devons bien un encouragement et des applaudissements.

#### NOS BÊTISES

### PÉTITION À LA NATURE

Au moment précis où la première lueur de l'aube souleva sa portière, la Nature s'éveilla, si toutefois on peut se servir de cette expression pour une personne qui ne dort jamais que d'un oeil. Mais le réveil de la nature est un terme consacré par l'usage.

Elle sortait, fraîche et calme, du bain de rosée dans lequel, selon les prescriptions de l'hygiène, elle fait ses ablutions quotidiennes, quand la brise du matin fit irruption dans sa chambre, en courbant la tête des fleurs qui en gardent l'entrée.

— Ah ! c'est toi, petite folle, dit la Nature ; que me veux-tu ?

— Madame, je vous apporte une pétition.

— Qu'est-ce qu'on me réclame encore ? Ils sont toujours à clabauder contre mes lois. Voilà l'inconvénient de créer des êtres qui raisonnent. Je l'ai dit à papa. . . Arrêtons nous aux bêtes ! Avec elles nous n'aurons pas de désagréments. Il a voulu des hommes, et voilà ce qui arrive. Ils ne sont jamais contents de rien, et m'assourdissent de leurs clameurs. Tantôt ils gèlent, tantôt ils brûlent ; trop de pluie par-ci, pas assez par là. Si je les écoutais, je ferais de belle besogne ; mes saisons ne sauraient à qui entendre. La glace viendrait en été, et la canicule en hiver. Ils dénudent leurs montagnes, ils inondent leurs plaines, ils épuisent leur sol, et c'est moi qu'ils accusent. Les marais leur donnent la fièvre, bon, c'est ma faute ; leurs pommes de terre sont malades, crac, ils s'en prennent à moi. Ils poussent des cris de paon dès qu'une mouche les pique, et ne tarissent pas d'injures quand le chienient étouffe leurs récoltes et que les chenilles dévorent leurs vergers. Qu'ils s'arrangent entre eux ! je ne suis pas faite pour subvenir à leur paresse, ni pour réparer leurs bêtises. — Doucement, n'allez pas si vite ! dit-elle aux rayons de soleil qui l'assaillaient. Ces misérables vont crier encore, parce que vous allez leur faire des nuages avec mes perles. Il faut pourtant bien qu'elles s'en aillent quelque part. Nous entendrions de belles lamentations, s'ils se mouillaient les pieds, pendant tout le jour, dans la rosée. C'est pour le coup qu'ils m'enverraient des pétitions.

— Madame, dit la gentille messagère, ce n'est pas une réclamation des hommes que je vous apporte. C'est une supplique des enfants.

— Des enfants ! ah ! par exemple, voilà qui m'étonne. Comment ! les enfants, les enfants aussi ! ils se plai-

gnent de moi ! petits monstres ! mais partout, dans tous les règnes, dans quelque branche qu'ils viennent éclore, l'imagination la plus ingénieuse ne rêvera jamais tout ce que j'ai inventé pour dorloter leurs premiers jours. Voyez mes graines ! cassez mes œufs ! qu'on me révoque de toutes mes fonctions, s'il y manque la moindre chose ! sucre, amidon, albumine, mes cosses, mes coquilles en sont bourrées partout. A bouche que veux-tu, le plus petit germe y trouve sa pâture. Et mes berceaux, quelle fabrique ! cherchez, pour les construire, un instrument plus perfectionné que le bec de mes oiseaux ! Les plus favorisés de tous, je les loge, pendant des mois entiers, bien chaudement, bien douillettement, dans le sein de leur mère. A peine éveillés, leur table est servie : de bonnes mamelles gonflées de lait. Qu'est-ce qu'ils demandent de plus ?

— Je ne commets pas l'indiscrétion de lire les requêtes qui vous sont adressées, ma lame. D'ailleurs, celle-ci est ficelée, comme vous voyez, avec un fil de la vierge.

— Enfin, voyons ce que me veulent ces marimots, dit la mère commune.

Elle rompit le fil qui s'envola, et déplia la pétition écrite avec des pattes de mouche sur une toile d'araignée.

Voyez ce qu'elle lut :

“ Grand Maman Nature,

“ Les soussignés, nouveaux-nés, nourrissons, poupons et bébés, à la mamelle, au biberon, à la bouillie, sortent leurs bras de leurs langes pour les tendre vers toi. Tous venus sur la terre de la même façon, nus comme des petits saints Jean, exactement constitués les uns comme les autres, poussant le même cri, ayant le même goulot, nous sommes surpris de n'être pas reçus de la même manière, et de nous entendre enregistrer, quand on nous porte à la mairie, les uns dans des haillons, les autres dans des couvertures de soie, sous des titres tout différents. Qu'est-ce que ce petit qui n'est pas plus beau que nous, a fait plus que les autres, Grand-Maman Nature, pour qu'on brode une couronne sur ses langes ? Pourquoi celui-ci a-t-il un père, et celui-là n'est-a-t-il pas ? Tu dois des pères à tout le monde, or, du moins, si tes moyens ne te permettent pas de nous en donner à tous, alors n'en donne à personne, pour ne pas faire de jaloux. Il en est qu'on dit naturels, d'autres qu'on appelle légitimes. Ceux-ci sont ordinairement les mieux traités, ce qui est une injure pour toi ; car enfin, si nous sommes tous, comme on le prétend, les enfants de la Nature, ceux qui portent ton nom devraient avoir la préférence sur ceux qui ne le portent pas. Mais nous aimerions mieux qu'il n'y eût de préférence pour personne : pourquoi tous les petits enfants ne seraient-ils pas naturels ? Il y en a aussi, paraît-il, qu'on expose comme de petits chiens au coin des bornes, et d'autres que leur mère étouffe aussitôt qu'ils voient le jour. Comme ceux-là, pas plus que les autres du reste, n'ont demandé à venir au monde, il nous semble qu'on pourrait bien les dispenser de naître, pour éviter à leur mère le chagrin de commettre cette mauvaise action. Du reste,

“ on assure que ceux qui s'en retournent ainsi à peine arrivés, sont encore moins à plaindre que beaucoup d'autres qui restent.

“ Ceux qui ont des couronnes brodées et des couvertures de soie, auront droit, nous a-t-on dit, à tous les biens de la terre. Tout jeunes encore, on leur apprendra à regarder de très haut leurs petits semblables, et à se persuader qu'ils ont une chair pas du tout pareille à celle des bébés d'alentour.

“ Quant à ces derniers, on leur annonce des destinées très différentes. Les uns, bien que n'ayant pas de couronnes brodées, seront logés dans de gentils petits bercceaux ; on leur donnera toutes sortes de bonnes choses, et, plus tard, peu à peu, on leur apprendra de très belles : ensuite on fera d'eux, pour peu qu'ils aient profité des leçons de leurs maîtres, des magistrats, des savants, des artistes, des ingénieurs des ponts et chaussées, des médecins, des officiers, des hommes de lettres et des procureurs. D'autres, dans des nids beaucoup moins beaux, mais que réchauffera l'amour des mères, auront un sort bien plus modeste, quoique très supportable encore. Seulement on n'ouvrira pas pour eux les portes des maisons de la science. Ils seront forcés de s'arrêter sur le seuil, quelque envie qu'ils aient d'entendre ce qui se dit dans les chaubres, et malgré tout ce que tu auras fait, Grand-Maman Nature, pour y bien préparer leurs petits cerveaux. D'autres enfin, reçus à contre-cœur dans d'affreux réduits où l'on a froid et faim, et où souvent il n'y a plus de place, grandiront péniblement sous les injures et sous les coups, au milieu des vilaines paroles et des affreux exemples, trainés, dès le jeune âge, du ruisseau dans la prison et de la prison dans le ruisseau, pour finir plus mal encore, plus malheureux cent fois que ces pauvres petits naturels qu'on ramasse au coin de la borne, et plus à plaindre, on nous l'avait bien dit, que ceux d'entre nous qui sont étouffés par leur mère, et qui, du moins, reviennent vers toi, tels que tu les as faits, sans avoir eu le temps de connaître le mal.

“ Tu conviendras, Grand-Maman Nature, que tout cela est d'une grande injustice. Sans doute personne ne t'a raconté comment sont traités tes petits enfants, quand tu les envoies dans le monde des hommes, sans quoi tu ne permettrais pas que les uns fussent accueillis si bien, et les autres, si mal. Nous sommes tous révoltés de ce que nous venons d'apprendre, et tous, tant que nous sommes, nous crions vers toi en sortant du sein de nos mères, pour que tu fasses cesser un tel état de choses, avant que ceux-ci soient gâtés par les couvertures de soie, et ceux-là par les haillons. . . .”

— C'est la première fois, dit la Nature, qu'une réclamation sensée m'arrive du monde des humains. Il est vrai que ceux-là n'ont pas encore eu le temps de devenir des hommes. Mais je ne puis rien pour eux, pauvres petits diables ! Il y a longtemps que cette sottise espèce a imaginé de se gouverner avec ses propres lois qui, malheureusement pour elle, n'ont aucun rapport avec les miennes. Je ne puis que renvoyer cette pétition aux principales sections de la société humaine, en l'apostillant de ma main. Soleil, mon ami, hâte-toi de m'en photographier six exemplaires ;

un pour le collège des prêtres, un pour le congrès des sciences, un pour l'académie des économistes, le quatrième pour le palais de la justice, le cinquième pour le comité des dues, et le sixième pour le cercle républicain.

Le soir même, les six copies de la pétition partaient pour leur destination respective, chacune apostillée en due forme, et recommandée par la Nature à la sérieuse attention des institutions compétentes.

Dans le courant de la huitaine, toutes étaient retournées à l'adresse de l'expéditrice, avec la réponse de la corporation consultée.

Les premiers qui répondirent furent les économistes, dont le pli arriva, du reste, peu d'heures avant celui du clergé. Les uns et les autres, ayant des idées bien arrêtées sur la matière, n'avaient pas eu besoin de délibérer longtemps.

Voici ce qu'écrivaient les économistes :

“ Madame,

“ Tout se règle par l'offre et la demande. Le bilan des sociétés s'établit en partie double par le chiffre des entrées comparé à celui des sorties. Tantôt l'un, tantôt l'autre a l'excédant de la balance, selon que la production l'a emporté sur la consommation, ou celle-ci sur celle-là ; exportation dans le premier cas, importation dans le second. L'homme subit comme tous les autres produits, le flux et le reflux de la disette et de l'encombrement. C'est à vous de faire en sorte qu'il ne se présente pas, sans être demandé, en ne jetant des enfants sur le marché qu'au fur, à mesure et en proportion des besoins. Tous alors seraient accueillis avec empressement, cotés à la hausse, et la plupart des plaintes que vous nous avez fait l'honneur de nous transmettre, n'auraient plus raison de se formuler. Jusque-là, tant que l'espèce humaine ne se livrera, pour cette délicate production, qu'à la loi du caprice, fabricants et fabriqués seront forcés de se soumettre à la règle générale, et nous qui ne voyons pas dans l'avenir des sociétés d'autre organisation que cette anarchie et d'autre ordre que ce désordre nous répéterons jusqu'à satiété la formule de nos pères, clef de voûte de la science : — Laissez faire, laissez passer !”

“ Agréez, etc. . . .”

— Laissez faire, laissez passer ! A la bonne heure, dit la Nature, en voilà qui ne me fatigueront pas de leurs réclamations. Ils acceptent ce qui se présente et se consolent de ce qui arrive, pourvu qu'ils aient quelque chose à chiffrer. Il y a longtemps que je désire savoir à combien peut s'élever, bon au mal au, sur toute la surface de la terre, la production de mes abeilles et la consommation de mes fourmis. Je vais en charger de cette balance qui les occupera pendant un certain temps. — Voyons ce que disent les prêtres !

La réponse du clergé était ainsi conçue :

(A suivre.)

## CURIEUSE ANECDOTE

SOUVENIRS D'UN MATELOT

## L'ENTERREMENT DU PETIT RIOU

C'était à la suite des guerres de Crimée. Le maréchal s'était rendu à Aix-les-Bains pour y soigner une blessure rebelle.

Il y avait là, justement, une jeune princesse française aussi charmante que spirituelle, de caractère aventureux, qui tournait les vers aussi bien qu'elle tirait au pistolet, exercice favori auquel elle se livrait presque tous les après-midi dans son parc réservé.

Or, dit le vicomte d'Albens, un jour, comme elle commençait à manœuvrer, un monsieur de modeste apparence, vêtu d'un paletot gris et d'un chapeau de feutre de même couleur, surgit tout à coup d'une allée.

— On ne passe pas ! s'écria la jeune femme.

Le promeneur n'obéit pas.

— Retirez-vous ! s'écria-t-elle une seconde fois, impatientée.

Nouvelle désobéissance de l'étranger, qui continuait sa route sans avoir l'air d'entendre ces injonctions.

— Une, deux, trois ! Retirez-vous ou je fais feu, répliqua la dame courroucée.

Le promeneur ne s'arrêta pas encore, bravant la menace.

— Alors, tant pis si je vous atteins.

Et toute rouge de colère, en proie à une vive agitation, la jeune femme pressa la détente, dans un mouvement d'impatience irréflecti en présence de cette bravade qui frisait l'impertinence. Le coup partit, brusque, et, rasant la joue, la balle ne fit heureusement que déranger une mèche des cheveux de l'importun. Celui-ci, toujours calme, sans ralentir son pas ni l'accélérer, souleva son chapeau respectueusement, avec courtoisie, et s'écria, d'un ton malicieux :

— Un maréchal de France ne recule jamais — même devant la balle d'une jolie femme.

Et, du même pas égal, il passa et s'éloigna dans l'allée.

C'était le maréchal Canrobert, dont, d'ailleurs, la princesse devint l'amie à la suite de l'événement.

N'est-ce pas que pareil sang-froid est digne du soldat qui demandait ce que signifiait le mot *peur* ?

VICOMTE D'ALBENS.

Nous avons reçu jusqu'à présent trois copies corrigées de la circulaire de Valleyfield que nous avons publiée la semaine dernière. Nous en attendons plusieurs autres, et ce n'est que la semaine prochaine que nous publierons ces corrections.

Un début dans les lettres qui fera sensation, celui du petit-fils de Victor Hugo. M. Georges Hugo donne à la *Nouvelle Revue des Souvenirs d'un matelot* qui révèlent un véritable écrivain. La vision est nette et colorée, le style d'une sobriété incomparable ; et dans ces récits circule cette haute et noble pitié qui est la marque des grands artistes. Nous citons l'enterrement du petit Riou.

Deux hommes arrivent, clouant bruyamment le couvercle du cercueil et l'emportent. Le prêtre, d'un geste, nous invite à le suivre. Dans un jardin plein d'orangers, de palmiers, de plantes un peu tristes et desséchées, les religieuses que nous rencontrons font le signe de la croix et les matelots convalescents se lèvent des bancs où ils sommeillent, retirent leurs bonnets de coton blanc et regardent passer le simple cortège, debout, dans leurs longues robes de drap gris.

En sortant du jardin des convalescents, nous montons un escalier monumental et puis, longtemps, longtemps, un étroit sentier au milieu de pins.

Voilà le cimetière, tout en haut de la colline, où, dans l'herbe rare, quelques croix de bois et de pierre sont plantées. Les porteurs s'arrêtent devant une fosse tout fraîchement creusée, et, dans le fond, il y a déjà trois cercueils recouverts seulement d'une mince couche de terre rouge. Avec des cordes, on descend la bière de Riou ; des cailloux résonnent durement sur ses planches minces à mesure qu'elle disparaît. Cependant le prêtre dit une prière très courte et se retire après une genuflexion.

Alors Crenn regarde encore autour de lui. L'air effaré, il s'approche de moi, me tend le bouquet et me dit :

“ Mets-le, toi. ”

Où le mettre, en effet ? Pas de tombe ; un long trou avec quatre cercueils et la place pour un autre.

Nous sommes tout seuls maintenant. Le vent qui vient du large est plus violent encore sur cette hauteur et agite nos grands cols. A l'horizon, derrière les arbres, de petites voiles blanches courent sur la rade, passent entre les navires ; et les fumées de l'arsenal, les vieilles maisons de Toulon, toute cette vie lointaine, rendent le cimetière plus sinistre, la solitude plus pesante.

Je me penche sur la fosse, je regarde une dernière fois la bière du petit Riou, puis je dépose le bouquet de roses et de mimosas au bord du trou, dans la terre, et je m'en vais.

Mais Crenn n'est plus là.

J'appelle : “ Crenn ! Crenn ! ”

Il est parti, vraiment, et je descends en courant le sentier bordé de pins.

Crenn est sur le quai, dans le canot de passage. Il n'a plus son bel air triste et fier, ses manières froides et sérieuses. Il est accroupi dans le fond du bateau.

“ Tu le connaissais beaucoup ? me dit-il, quand déjà le rivage est loin derrière nous. ”

— Non, mais je l'aimais bien. Et toi, es-tu son parent ?

— Oh ! non ! Je suis venu comme ça, par idée, pour en voir un qui monte la colline. Mais, si j'avais su, je serais pas venu, bien sûr !

FEUILLETON

## CARMEN

II

—Toujours tout droit, dit-il, et vous trouverez le pont.

Aussitôt il me tourna le dos et s'éloigna rapidement. Je revins à mon auberge un peu penaud et d'assez mauvaise humeur. Le pire fut qu'en me déshabillant, je m'aperçus que ma montre me manquait.

Diverses considérations m'empêchèrent d'aller la réclamer le lendemain, ou de solliciter M. le corrégidor pour qu'il voulût bien la faire chercher. Je terminai mon travail sur le manuscrit des Dominicains et je partis pour Séville. Après plusieurs mois de courses errantes en Andalousie, je voulus retourner à Madrid, et il me fallut repasser par Cordone. Je n'avais pas l'intention d'y faire un long séjour, car j'avais pris en grippe cette belle ville et les baigneuses du Guadalquivir. Cependant quelques amis à revoir, quelques commissions à faire devaient me retenir trois ou quatre jours dans l'antique capitale des princes musulmans.

Dès que je reparus au couvent des Dominicains, un des Pères qui m'avait toujours montré un vif intérêt dans mes recherches sur Munda, m'accueillit les bras ouverts, en s'écriant :

—Loué soit le nom de Dieu ! Soyez le bienvenu, mon cher ami. Nous vous croyions tous mort, et moi, qui vous parle, j'ai récité bien des *pater* et des *ave*, que je ne regrette pas, pour le salut de votre âme. Ainsi vous n'êtes pas assassiné, car, pour volé, nous savons que vous l'êtes.

—Comment cela ? lui demandai-je un peu surpris.

—Oui, vous savez bien, cette belle montre à répétition que vous faisiez sonner dans la bibliothèque, quand nous vous disions qu'il était temps d'aller au chœur ? Eh bien ! elle est retrouvée, on vous la rendra.

—C'est-à-dire, interrompis-je un peu décontenancé, que je l'avais égarée. . . .

—Le coquin est sous les verrous, et, comme on savait qu'il était homme à tirer un coup de fusil à un chrétien pour lui prendre une piécette, nous mourions de peur qu'il ne vous eût tué. J'irai avec vous chez le corrégidor, et nous vous ferons rendre votre belle montre. Et puis, avisez-vous de dire là-bas que la justice ne sait pas son métier en Espagne !

—Je vous avoue, lui dis-je, que j'aimerais mieux perdre ma montre que de témoigner en justice pour faire pendre un pauvre diable, surtout parce que. . . . parce que. . . .

—On ! n'ayez aucune inquiétude ; il est bien recommandé, et on ne peut le pendre deux fois. Quand je dis pendre, je me trompe. C'est un hidalgo, que votre voleur ; il sera donc *garrotté* après-demain sans rémission. Vous voyez qu'un vol de plus ou de moins ne changera rien à son affaire. Plût à Dieu qu'il n'eût que volé ! mais il a commis plusieurs meurtres, tous plus horribles les uns que les autres.

—Comment se nomme-t-il ?

—On le connaît dans le pays sous le nom de José

Navarro ; mais il a encore un autre nom basque, que ni vous ni moi ne prononcerons jamais. Tenez, c'est un homme à voir, et vous qui aimez à connaître les singularités du pays, vous ne devez pas négliger d'apprendre comment en Espagne les coquins sortent de ce monde. Il est en chapelle, et le père Martinez vous y conduira.

Mon Dominicain insista tellement pour que je visse les apprêts du "*petit pendement bien choisi*", que je ne pus m'en défendre. J'allai voir le prisonnier, muni d'un paquet de cigares qui, je l'espérais, devaient lui faire excuser mon indiscrétion.

On m'introduisit auprès de don José, au moment où il prenait son repas. Il me fit un signe de tête assez froid, et me remercia poliment du cadeau que je lui apportais. Après avoir compté les cigares du paquet que j'avais mis entre ses mains, il en choisit un certain nombre, et me rendit le reste, observant qu'il n'avait pas besoin d'en prendre davantage.

Je lui demandai si, avec un peu d'argent, ou par le crédit de mes amis, je pourrais obtenir quelque adoucissement à son sort. D'abord il haussa les épaules en souriant avec tristesse ; bientôt, se ravisant, il me pria de faire dire une messe pour le salut de son âme.

—Voudriez-vous, ajouta-t-il timidement, voudriez-vous en faire dire une autre pour une personne qui vous a offensé ?

—Assurément, mon cher, lui dis-je ; mais personne, que je sache, ne m'a offensé en ce pays.

Il me prit la main et la serra d'un air grave. Après un moment de silence, il reprit :

—Oserai-je encore vous demander un service ? . . . Quand vous reviendrez dans votre pays, peut-être passerez-vous par la Navarre : au moins vous passerez par Vittoria, qui n'est pas fort éloignée.

—Oui, lui dis-je, je passerai certainement par Vittoria ; mais il n'est pas impossible que je me détourne pour aller à Pampelune, et, à cause de vous, je ferai volontiers ce détour.

—Eh bien ! si vous allez à Pampelune, vous y verrez plus d'une chose qui vous intéressera. . . . C'est une belle ville. . . . Je vous donnerai cette médaille (il me montrait une petite médaille d'argent qu'il portait au cou), vous l'envelopperez dans du papier, il s'arrêta un instant pour maîtriser son émotion. . . . et vous la remettrez ou vous la ferez remettre à une bonne femme dont je vous dirai l'adresse. — Vous lui direz que je suis mort, vous ne direz pas comment.

Je promis d'exécuter sa commission. Je le revis le lendemain, et je passai une partie de la journée avec lui. C'est de sa bouche que j'ai appris les tristes aventures qu'on va lire.

III

Je suis né, dit-il, à Elizondo, dans la vallée de Baztan. Je m'appelle don José Lizarrabengoa, et vous connaissez assez l'Espagne, Monsieur, pour que mon nom vous dise aussitôt que je suis Basque et vieux chrétien. Si je prends le *don*, c'est que j'en ai le droit, et si j'étais à Elizondo, je vous montrerais ma généalogie sur parchemin. On voulait que je fusse d'église, et l'on me fit étudier, mais je ne profitais guère. J'aimais trop à jouer à la paume, c'est ce qui m'a perdu. Quand nous

jeunons à la paume, nous autres Navarrais, nous oublions tout. Un jour que j'avais gagné, un gars de l'Alava me chercha querelle ; nous primes nos *maquitas*, et j'eus encore l'avantage ; mais cela m'obligea de quitter le pays. Je rencontrai des dragons, et je m'engageai dans le régiment d'Almanza, cavalerie. Les gens de nos montagnes apprennent vite le métier militaire. Je devins bientôt brigadier, et on me promettait de me faire maréchal des logis, quand, pour mon malheur, on me mit de garde à la manufacture de tabac à Séville. Si vous êtes allé à Séville, vous aurez vu ce grand bâtiment-là hors des remparts, près du Guadalquivir. Il me semble en voir encore la porte et le corps de garde auprès. Quand ils sont de service, les Espagnols jouent aux cartes, ou dorment : moi, comme un franc Navarrais, je tâchais toujours de m'occuper. Je faisais une chaîne avec du fil de laiton, pour tenir mon épinglette. Tout d'un coup, les camarades disent : " Voilà la cloche qui sonne : les filles vont rentrer à l'ouvrage. " Vous saurez, Monsieur, qu'il y a bien quatre à cinq cents femmes occupées dans la manufacture. Ce sont elles qui roulent les cigares dans une grande salle, où les hommes n'entrent pas sans une permission du *Vingt-quatre*, parce qu'elles se mettent à leur aise, les jeunes surtout, quand il fait chaud. A l'heure où les ouvrières rentrent, après leur dîner, bien des jeunes gens vont les voir passer, et leur en content de toutes les couleurs. Il y a peu de ces demoiselles qui refusent une mantille de taffetas, et les amateurs, à cette pêche-là, n'ont qu'à se baisser pour prendre le poisson. Pendant que les autres regardaient, moi, je restais sur mon banc, près de la porte. J'étais jeune alors, je pensais toujours au pays, et je croyais pas qu'il y eût des jolies filles sans jupes blanches et sans nattes tombant sur les épaules. D'ailleurs les Andalouses me faisaient peur : je n'étais pas encore fait à leurs manières : toujours à râler, jamais un mot de raison. J'étais donc le nez sur ma chaîne, quand j'entends des bourgeois qui disaient : Voilà la gitana ! Je levai les yeux, et je la vis. C'était un vendredi, et je ne l'oublierai jamais. Je vis cette Carmen que vous connaissez, chez qui je vous ai rencontré il y a quelques mois.

Elle avait un jupon rouge fort court qui laissait voir des bas de soie blancs avec plus d'un trou, et des souliers mignons de maroquin rouge attachés avec des rubans couleur de feu. Elle écartait sa mantille afin de montrer ses épaules et un gros bouquet de cassie qui sortait de sa chemise. Elle avait encore une fleur de cassie dans le coin de la bouche, et elle s'avancait en se balançant sur ses hanches comme une pouliche du haras de Cordoue. Dans mon pays, une femme en ce costume aurait obligé le monde à se signer. A Séville, chacun lui adressait quelque compliment gaillard sur sa tournure ; elle répondait à chacun, faisant les yeux en coulisse, le poing sur la hanche, effrontée comme une vraie bohémienne qu'elle était. D'abord elle ne me plût pas, et je repris mon ouvrage ; mais elle, suivant l'usage des femmes et des chats qui ne viennent pas quand on les appelle et qui viennent quand on ne les appelle pas, s'arrêta devant moi et m'adressa la parole : — Compère, me dit-elle à la façon andalouse, veux-tu me donner ta chaîne pour tenir les clefs de mon coffre-fort ?

— C'est pour attacher mon épinglette, lui répondis-je.

— Ton épinglette ! s'écria-t-elle en riant. Ah ! monsieur fait de la dentelle, puisqu'il a besoin d'épingles ! Tout le monde qui était là se mit à rire, et moi je me sentais rougir, et je ne pouvais trouver rien à lui répondre. — Allons, mon cœur, reprit-elle, fais-moi sept aunes de dentelle noire pour une mantille, épinglez de mon âme ! — Et prenant la fleur de cassie qu'elle avait à la bouche, elle me la lança, d'un mouvement du pouce, juste entre les deux yeux. Monsieur, cela me fit l'effet d'une balle qui m'arrivait. . . Je ne savais où me fourrer, je demeurais immobile comme une planche. Quand elle fut entrée dans la manufacture, je vis la fleur de cassie qui était tombée à terre entre mes pieds, je ne sais ce qui me prit, mais je la ramassai sans que mes camarades s'en aperçussent et je la mis précieusement dans ma veste. Première sottise !

Deux ou trois heures après, j'y pensais encore, quand arrive dans le corps de garde un portier tout haletant, la figure renversée. Il nous dit que dans la grande salle des cigares il y avait une femme assassinée, et qu'il fallait y envoyer la garde. Le maréchal me dit de prendre deux hommes et d'y aller voir. Je prends mes hommes et je monte. Figurez-vous, monsieur, qu'entré dans la salle je trouve d'abord trois cents femmes en chemise, ou peut s'en faut, toutes criant, hurlant, gesticulant, faisant un vacarme à ne pas entendre Dieu tonner. D'un côté, il y en avait une, les quatre fers en l'air, couverte de sang, avec un X sur la figure qu'on venait de lui marquer en deux coups de couteau. En face de la blessée, que secouraient les meilleurs de la bande, je vois Carmen tenue par deux ou trois commères. La femme blessée criait : Confession ! confession ! je suis morte ! Carmen ne disait rien ; elle serrait les dents et roulait des yeux comme un caméléon. — Qu'est-ce que c'est ? demandai-je. J'eus grand-peine à savoir ce qui s'était passé, car toutes les ouvrières me parlaient à la fois. Il paraît que la femme blessée s'était vantée d'avoir assez d'argent en poche pour acheter un âne au marché de Triana. — Tiens, dit Carmen qui avait une luge, tu n'as donc pas assez d'un balai ? — L'autre, blessée du reproche, peut-être parce qu'elle se sentait véreuse sur l'article, lui répond qu'elle ne se connaissait pas en balais, n'ayant que l'honneur d'être bohémienne ni filleule de Satan, mais que mademoiselle Carmencita ferait bientôt connaissance avec son âne, quand M. le corrégidor la mènerait à la promenade avec deux laquais par derrière pour l'émoucher. — Eh bien, moi, dit Carmen, je te ferai des abrenvoirs à mouches sur la joue, et je veux y peindre un damier. — Là-dessus, vli-vlan ! elle commence, avec le couteau dont elle coupait le bout des cigares, à lui dessiner des croix de Saut-André sur la figure.

Le cas était clair ; je pris Carmen par le bras : — Ma sœur, lui dis-je poliment, il faut me suivre. — Elle me lança un regard comme si elle me reconnaissait ; mais elle dit d'un air résigné : — Marchons. Où est ma mantille ? — Elle la mit sur sa tête de façon à ne montrer qu'un seul de ses grands yeux, et suivit mes deux hommes, douce comme un mouton. Arrivés au corps de garde, le maréchal-des-logis dit que c'était grave, et qu'il fallait la mener à la prison. C'était encore moi qui devais la conduire. Je la mis entre deux dragons, et je marchais derrière comme un brigadier doit faire en semblable rencontre. Nous nous mimas en route

pour la ville. D'abord la bohémienne avait gardé le silence ; mais dans la rue du Serpent,— vous la connaissez, elle mérite bien son nom par les détours qu'elle fait,—dans la rue du Serpent, elle commence par laisser tomber sa mantille sur ses épaules, afin de me montrer son minois enjôleur, et, se tournant vers moi autant qu'elle pouvait, elle me dit :

— Mon officier, où me menez-vous ?

— A la prison, ma pauvre enfant, lui répondis-je le plus doucement que je pus, comme un bon soldat doit parler à un prisonnier, surtout à une femme.

— Hélas ! que deviendrai-je ? Seigneur officier, ayez pitié de moi. Vous êtes si jeune, si gentil !... Puis, d'un ton plus bas : Laissez-moi m'échapper, dit-elle, je vous donnerai un morceau de la *bar laché*, qui vous fera aimer de toutes les femmes.

La *bar laché*, monsieur, c'est la pierre d'aimant, avec laquelle les bohémiens prétendent qu'on fait quantité de sortilèges, quand on sait s'en servir. Faites-en boire à une femme une pincée râpée dans un verre de vin blanc, elle ne résiste plus. Moi, je lui répondis le plus sérieusement que je pus :

— Nous ne sommes pas ici pour dire des balivernes ; il faut aller à la prison, c'est la consigne, et il n'y a pas de remèdes.

Nous autres, gens du pays basque, nous avons un accent qui nous fait reconnaître facilement des Espagnols ; en revanche, il n'y en a pas un qui puisse seulement apprendre à dire *bai jaeno*. Carmen donc n'eut pas de peine à deviner que je venais des provinces. Vous saurez que les bohémiens, monsieur, comme n'é-

tant d'aucun pays, voyageant toujours, parlent toutes les langues, et la plus part sont chez eux en Portugal, en France, dans les provinces, en Catalogne, partout ; même avec les Maures et les Anglais, ils se font entendre. Carmen savait assez bien le basque.— *Laguna era bihots-sarena*, camarade de mon cœur, me dit-elle tout à coup, êtes vous du pays ?

Notre langue, monsieur, est si belle, que, lorsque nous l'entendons en pays étranger, cela nous fait tressaillir... " Je voudrais avoir un confesseur des provinces," ajouta plus bas le bandit. Il reprit après un silence :

— Je suis d'Elizondo, lui répondis-je en basque, fort ému de l'entendre parler ma langue.

— Moi, je suis d'Etchalar, dit-elle.— C'est un pays à quatre heures de chez nous.— J'ai été emmenée par des bohémiens à Séville. Je travaillais à la manufacture pour gagner de quoi retourner en Navarre, près de ma pauvre mère qui n'a que moi pour soutien, et un petit *barvalcen* avec vingt pommiers à cidre. Ah ! si j'étais au pays, devant la montagne blanche ! On m'a insultée parce que je ne suis pas de ce pays des filous, marchands d'oranges pourries ; et ces gueuses se sont mises toutes contre moi, parce que je leur ai dit que tous leurs *jacques* de Séville, avec leur couteau, ne feraient pas peur à un gars de chez nous avec son béret bleu et son *maquela*. Camarade, mon ami, ne feriez-vous rien pour une payse ?

(A suivre.)

## Le "SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

SIEGE SOCIAL, MONTREAL.

ROBERTSON MACAULAY, *Président.*

HON. A. W. OGILVIE, *Vice-Président.*

G. F. JOHNSTON,

T. B. MACAULAY, *Secrétaire.*

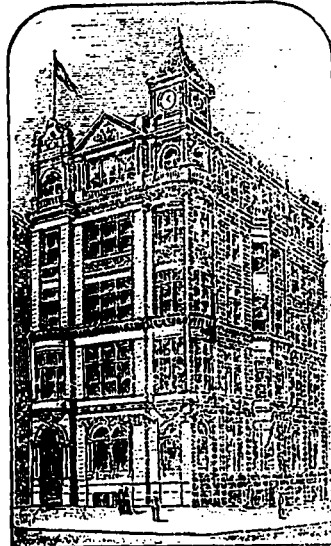
IRA B. THAYER, *Surintendant des Agences.*

Assistant Surintendant des Agences.

L'année 1894 a, jusqu'à maintenant, été des plus satisfaisante et, avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

### Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales



attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut, d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

Demandez à nos agents

De vous expliquer

Ce système.

O. LEGER,

GERANT DU DEPARTEMENT FRANCAIS  
POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL.



# Au premier rang pour y rester !

Il y a plusieurs bonnes choses dans les différents genres de clavigraphes, mais cependant pour la facilité d'opération, la perfection de l'alignement, la simplicité de construction, les qualités de durée, le MEILLEUR de tous est sans contredit

## Le "Calligraph"

Il n'a pas de supérieur, ni même d'égal. On enverra un catalogue décrivant le Calligraph et les fournitures qui s'y rattachent sur demande.

**THE AMERICAN WRITING MACHINE CO.**  
HARTFORD, CONN., E.-U.

**MORTON, PHILLIPS & CIE,**  
AGENTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC ET L'EST D'ONTARIO.  
**MONTREAL.**

# 'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	53,053,710
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	5,200,000
REVENU ANNUEL.....	12,500,000

Directeur Gérant:—THOMAS DAVIDSON, Ecr.

DIRECTEURS ORDINAIRES:

W. W. Ogilvie; A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Épargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue, et en cas de feu un règlement prompt et libéral. Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés aux taux les plus modérés.

BUREAU PRINCIPAL EN CANADA,

**78 St-Francois-Xavier, Montreal.**

**GUSTAVE FAUTEUX,**

TELEPHONE BELL No. 316.

Agent pour Montréal et les environs.

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie Desautels, et publié par Aristide Filletteau au No. 22 rue Saint-Gabriel, Montréal.

**BURROUGHS & BURROUGHS,**  
AVOCATS

Chambres 613 et 614 Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Montréal.

Téléphone 1521

Chas. S. Burroughs W. Herbert Burroughs.

**ARTHUR GLOBENSKY**  
AVOCAT.

"N. Y. L. B." Chambres 316 et 317.

**J. A. DROUIN**  
AVOCAT.

Bâtisse de l'Assurance "New York Life" 11 PLACE D'ARMES, Chambres 315 et 316. Téléphone 2243.

# EDEN MUSEE ET THEATRE

Edifice du Monument National  
Le Seul Théâtre Français à 10c.  
4 REPRESENTATIONS Par Jour  
2.15, 4.00, 8.00, 9.15 hrs.

**AU THEATRE**  
CHANSONNETTES, ROMANSES,  
DANSES, ACROBATES,  
COMÉDIE ET OPÉRETTES.

**AU MUSEE**  
**MERCIER sur son Lit de MORT**  
100 Figure de cire, Léon XIII.  
NOUVEAUTÉS CHAQUE SEMAINE.  
Entrée du Musée - 10c.  
Entrée du Théâtre - 10c.  
Sièges réservés, 5c. ext.  
Le Musée sera ouvert le DIMANCHE de 1 heure à 10 heures du soir.

**JACQ. VANPOUCKE**  
PROFESSEUR DE  
Clarinette et de Solfège,  
221—RUE CRAIG—221

**LA SAISON**  
25, rue de Lille, PARIS  
Le seul au monde publiant 100 GRAVURES PAR AN à 50 CENTS

Journal illustré des gravures, le plus complet et le plus intéressant. Les gravures sont tirées sur papier de première qualité, et sont accompagnées de notices et de légendes. Les gravures sont publiées par séries de 100, et sont envoyées par la poste, en France, à 50 centimes, et à l'étranger, à 60 centimes. Les gravures sont publiées par la maison LA SASSNY, 25, rue de Lille, Paris. Les gravures sont publiées par la maison LA SASSNY, 25, rue de Lille, Paris. Les gravures sont publiées par la maison LA SASSNY, 25, rue de Lille, Paris.

Agents à Montréal,  
**LS. JOS. TARTRE & FRÈRES,**  
1604 et 1606 RUE NOTRE-DAME,  
MONTREAL.  
ROITE 271.

50c  
3  
90c

**POUR RELIER LES FASCICULES "NAPOLEON"**  
Nous avons fait faire une étampo toute spéciale; ceux qui ont l'intention de faire relier leurs fascicules feraient bien de venir voir un échantillon de notre reliure à nos bureaux, ou demander notre agent, qui ira le leur montrer.  
**JOHN LOVELL & FILS**  
23 Rue Saint-Nicolas.